

Le marché de dupes des télévisions privées

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

18 mai 2018

En une trentaine d'années, ATV n'a pas réussi à asseoir une viabilité économique. La chaîne de télévision privée en est à son énième plan de continuation. ATV a eu des atouts. Son dernier repreneur, Jean-Michel Hégésippe dispose de moyens financiers. Le CSA a répondu favorablement à la demande de la télévision martiniquaise d'opérer sur le territoire de la Guadeloupe et sur celui de la Guyane. Cette extension était censée lui garantir la pérennité. Il n'en a rien été. Il n'est jamais venu à l'esprit des dirigeants de cette télévision conquérante que sa présence en Guadeloupe et Guyane pouvait nuire aux chaînes privées de télé de ces deux territoires. Le propos n'est pourtant pas là. Il est plus important de s'interroger sur les raisons pour lesquelles en dépit des meilleurs atouts dont pouvait disposer ATV, les télévisions privées en Outre-mer ne sont pas viables.

Le paysage audiovisuel en Guadeloupe est marqué par l'omnipotence du service public de télévision. Guadeloupe la première jouit d'un budget d'environ trente millions d'euros tirés de la redevance (nos impôts) dont cinq millions sont assurés par le siège situé à Malakoff. La télévision publique capte l'essentiel de la recette publicitaire. De surcroît, elle fait la poche à la Région (nos impôts). Pour quelle mise en valeur de notre territoire au niveau culturel et de la création ? 90 % des programmes diffusés par le service public sont extra-locaux avec une forte part de télénovélas. Quel intérêt ? Les opérateurs de bouquet de programme (Orange, Canal satellite, Médiaserv) ne sont pas plus vertueux. Ils s'engraissent sur le territoire, engrangent des bénéfices et ciao bye bye.

Ceux qui nous gouvernent peuvent considérer que les télévisions privées locales sont inutiles. Si c'est le cas, qu'ils suppriment leurs fréquences. Les médias installés ne demandent que cela. En revanche, si l'on veut l'émergence de chaînes de télévision privées, il faut supprimer la

publicité sur la télévision de service public, accorder une part de la redevance aux télévisions privées, taxer à leur profit une partie du chiffre d'affaires des opérateurs de bouquets de programme, mettre en place un fonds de production locale. Ce fonds existe à la Réunion. Il est de trois millions d'euros. Qui dit mieux ?